

MARCHÉ PUBLIC – SYNTHÈSE POUR PUBLICATION WEB

Euskal Irratiak – Projet SARE-BIDE | Référence : 2026-RADIO-01

Objet	Fourniture, intégration et mise en service d'une infrastructure audio sur IP.
Procédure	Procédure adaptée (MAPA), marché ordinaire à lot unique.
Montant estimé	Environ 150 000 € HT.
Date limite	9 novembre 2026 à 12h00.
Dépôt des offres	Exclusivement par voie électronique via le profil acheteur : https://demat-ampa.fr/

1. Présentation du marché

Euskal Irratiak lance un marché public destiné à moderniser ses infrastructures techniques radiophoniques. Le marché comprend la fourniture des équipements, leur livraison, les prestations d'ingénierie, l'installation, le raccordement, la configuration, l'intégration, les essais, la mise en service et la remise de la documentation technique nécessaire.

Le projet vise notamment à mettre en place un maillage audio sur IP stable et sécurisé permettant l'échange de programmes entre plusieurs radios, le routage des flux audio et l'interopérabilité avec les équipements existants.

2. Principales fournitures attendues

- 4 codecs audio professionnels sur IP.
- 4 unités d'entrées/sorties et de routage audio sur IP.
- 4 commutateurs réseau Ethernet administrables.
- 4 solutions de contrôle tactile et/ou postes informatiques dédiés.
- 4 surfaces de contrôle de mixage audio numérique.
- 1 logiciel de contrôle à distance des surfaces de mixage.
- 4 drivers / interfaces logicielles audio sur IP.
- 2 consoles numériques de mixage.
- Câblage, connectique, accessoires et consommables nécessaires à une installation complète et fonctionnelle.
- Prestations d'étude, ingénierie, installation, configuration, intégration, programmation, essais et mise en service.

3. Architecture et périmètre technique

La solution proposée devra reposer sur une architecture audio sur IP de type WheatNet ou Dante et permettre notamment la transmission audio entre plusieurs sites, le routage et l'aiguillage des sources, le contrôle à distance, le mixage en studio, les mécanismes de secours et de basculement ainsi que l'évolution future de l'installation.

Les interventions concernent cinq sites du réseau Euskal Irratiak : Hendaye, Ustaritz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais et Mauléon-Licharre.

4. Calendrier et modalités de consultation

Date limite de remise des offres	9 novembre 2026 à 12h00
---	-------------------------

Date limite pour les questions	30 octobre 2026 à 12h00
Début prévisionnel de l'installation / intégration	Janvier 2027
Mise en service complète	Objectif indicatif : autour du 4 mars 2027
Validité des offres	120 jours à compter de la date limite de remise
Dossier de consultation	Disponible gratuitement sur le profil acheteur

Attention : la date du 4 mars 2027 constitue un objectif prévisionnel et non une date limite contractuelle d'exécution. Le délai contractuel sera celui proposé par le candidat et retenu par Euskal Irratiak.

5. Critères de jugement des offres

Critère	Pondération	Principaux éléments pris en compte
Valeur technique	50 %	Adéquation aux besoins, performances des équipements, qualité de l'architecture audio sur IP, intégration et interopérabilité, méthodologie d'installation et de mise en service, garanties, assistance et maintenance.
Prix	40 %	Montant total HT de l'offre.
Délais et organisation de l'intervention	10 %	Délais de livraison, d'installation et de mise en service ; organisation permettant de limiter les perturbations de l'activité d'Euskal Irratiak.

6. Conditions importantes pour les candidats

- Les offres doivent être rédigées en français et exprimées en euros.
- Aucune variante ni prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue.
- Les candidats peuvent répondre seuls ou en groupement.
- Les questions doivent être adressées via le profil acheteur au plus tard le 30 octobre 2026 à 12h00.
- L'acheteur se réserve la possibilité de négocier ; il peut également attribuer le marché sur la base des offres initiales.
- Les candidats pourront être invités à présenter leur solution.
- Le paiement des sommes dues intervient dans un délai global de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

7. Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend notamment le Règlement de la consultation (RC), l'Acte d'engagement (ATTRI1), le CCAP, le CCTP, le DQE ainsi que le cadre de réponse technique et le tableau de conformité.

Le dossier est disponible gratuitement sur le profil acheteur : <https://demat-ampa.fr/>

Contact acheteur

Association Euskal Irratiak
41 avenue de Navarre – 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port
Tél. : 07 68 94 65 63 – admin@euskalirradiak.eus
Représentée par Teixeira IHIDOY, Directrice.

Document de synthèse destiné à accompagner la publication du marché sur le site internet. Pour les conditions complètes et juridiquement opposables, se reporter au dossier de consultation.